

LA REQUALIFICATION DU BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE

PHASE 1 – DIAGNOSTIC & PRE- SCENARIOS

Compte-rendu de la réunion publique
du 25 juin 2019

Requalification du boulevard
de la République

Réunion publique

Ouverte
à tous

Mardi 25 juin à 20h30

À l'Espace Hal Singer
85 boulevard de la République



Présentation du diagnostic et des premières
pistes d'aménagement du boulevard

www.chatou.fr

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION PUBLIQUE DU 25 JUN 2019

- Bilan de la concertation du 9 avril
- Synthèse du diagnostic mené par les architectes-urbanistes et ingénieurs de l'équipe EMULSION-ERA, missionnée par la Ville pour l'établissement du programme de requalification du boulevard de la République
- Présentation des pré-scénarios
- Echanges avec la salle



INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE

La requalification du Boulevard de la République est un projet majeur et un sujet complexe.

La largeur du boulevard est réduite par rapport aux fonctions accueillies : 14 mètres disponibles sur la majeure partie du boulevard pour la circulation, le stationnement, les bus, les vélos, les piétons, les plantations.

Cette largeur contrainte induit des choix programmatiques pour le programme de requalification.

Autre élément à prendre en considération dans le futur programme : Le boulevard connaît à la fois un encombrement aux heures de pointes et une prise de vitesse des véhicules aux heures creuses. Comment ralentir les vitesses ?

Monsieur Le Maire souligne que deux éléments seront par ailleurs pris en compte dans l'établissement du programme de requalification du Boulevard de la République :

- des négociations sont en cours avec l'établissement Thalès pour permettre l'utilisation publique de 20 à 25 places de stationnement.
- La consultation des équipes de promoteurs et architectes avance au niveau du projet du Pôle République : les projets des finalistes seront attendus cet été. Des attentes ont été formulées au niveau de l'écologie urbaine.

L'étude de requalification du Boulevard sera par ailleurs raccrochée à CŒUR d'EUROPE. Des travaux à hauteur de 3,5 M€ sont envisagés pour la requalification du boulevard de la République.

Compte-rendu de la réunion publique

→ SUR LE DIAGNOSTIC

QUESTIONS & OBSERVATIONS DU PUBLIC	REPNSES APORTEES EN SEANCE
Quel est le nombre de places de stationnement actuellement ?	80 places
Des accidents ont-ils eu lieu ?	Les accrochages sont réguliers. Un accident mortel a eu lieu.
Quelles actions sont mises en place pour inciter les usagers à se regrouper pour les déplacements en voiture ?	Six points de covoiturage ont été mis en place à Chatou.
Des précisions peuvent-elles être apportées sur les différents projets immobiliers ?	Trois opérations sont projetées : le Pôle République, le projet SVM à l'intersection Leclerc/République, le projet situé en face du centre Hal Singer. Ces 3 opérations intègrent de nouveaux logements en réponse au desserrement des ménages et au parcours résidentiels (besoin de logements sociaux notamment). Ces 3 opérations comprennent du stationnement.

Compte-rendu de la réunion publique

→ SUR LE DEROULEMENT DE L'ETUDE ET SON OBJET

QUESTIONS & OBSERVATIONS DU PUBLIC	REPNSES APORTEES EN SEANCE
Quel est le planning ?	Poursuite de la concertation : automne Choix du programme : fin d'année Travaux : fin 2020 (12-15 mois envisagés) → Des travaux complexes
La jonction CŒUR d'EUROPE / République sera-t-elle requalifiée	Oui, souhaitée à terme.
Des expropriations seront-elles effectuées ?	Non.
Des mesures d'accompagnement seront-elles prises pour réduire le trafic ?	Le pont de Chatou accueille 45000 véhicules. La Ville de dispose pas de marges de manœuvre sur ce volume de trafic. La mise en place d'une nouvelle bretelle au niveau de l'A14 pourrait avoir une incidence sur les trafics. Elle est souhaitée par les élus de Chatou. La seule marge de manœuvre de la Ville réside dans un apaisement de la circulation aux heures creuses (éviter la prise de vitesse). A noter : le Département mène une étude sur la coordination des feux à l'échelle de la RD86 qui aura une incidence sur le carrefour Foch/République
Des aménagements cyclables seront-ils réalisés sur l'avenue Foch ? Ils permettraient de créer un véritable lien entre Europe et la gare.	Le Plan vélo de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine prévoit un axe express entre le pont de Chatou et le pont du Pecq.

Compte-rendu de la réunion publique

→ SUR LES POINTS A EXAMINER DANS LES PROCHAINES ETAPES

QUESTIONS & OBSERVATIONS DU PUBLIC	REPOSES APORTEES EN SEANCE
Des mesures d'accompagnement seront-elles prises pour réduire la vitesse ?	Des propositions seront formulées : ralentisseurs par exemple. Les chicane peuvent également contribuer à un ralentissement.
De nouveaux feux sont-ils prévus ?	Le traitement des intersections sera examiné aux prochaines étapes.
Des aménagements sont-ils prévus rue Henri Penon dont l'intersection est accidentogène ?	L'intersection sera examinée plus finement aux prochaines étapes.
Où seront localisés les stationnements et les traversées ?	La présente étape vise à définir le parti d'aménagement. Les traversées et la localisation précise du stationnement seront définies dans les prochaines étapes

Compte-rendu de la réunion publique

→ SUR LES PRE-SCENARIOS

QUESTIONS & OBSERVATIONS DU PUBLIC	REPOSES APORTEES EN SEANCE
L'un pré-scénario favorise-t-il plus qu'un autre une baisse du trafic ?	Les pré-scénarios sont identiques en termes de trafic. Le seul pré-scénario qui se démarque peut-être en termes de flux est le pré-scénario 1 avec une voie bus en sens descendant qui peut faciliter le report sur le bus.
Pourquoi la réduction de la chaussée n'est-elle pas proposée ?	Le dimensionnement à 6,20 mètres est un minimum pour le croisement des bus.
Au regard du trop grand nombre de fonctions à accueillir dans 14 mètres de largeur : <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi maintenir des aménagements cyclables au détriment du stationnement ? - Pourquoi le report des aménagements cyclables sur d'autres voies n'est-il pas envisagé ? Ce choix pourrait être fait dans le cadre d'une approche globale à l'échelle de la Ville. 	Si le dimensionnement des autres voies l'avait permis, des aménagements cyclables auraient été réalisés depuis longtemps par la Ville. Lors de la réalisation du centre Hal Singer et de son parvis, une piste intercalée entre le trottoir et le stationnement a été réalisée. Cet aménagement s'est poursuivi par une bande cyclable. Il existe un circuit de retour dans les petites rues (ralentisseur, contre-sens cyclable) mais les gabarits de l'espace public ne permettent pas de réaliser des bandes ou des pistes cyclables. Au regard des usages, il serait important de proposer un aménagement cyclable supplémentaire en sens montant sur le Boulevard de la République.
Le stationnement alterné est une bonne idée. Il permet de réduire la vitesse.	
Pourquoi l'hypothèse d'arbres au centre, longés de chaque côté par une voie, n'est-elle pas présentée ?	Cette hypothèse induit des allongements de parcours pour les riverains et des complexités au niveau du plan de circulation. Une voiture en panne induirait un blocage de la circulation. Cette hypothèse est complexe au niveau des réseaux et d'arbres en pleine terre.

CONCLUSION DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur Le Maire conclut la réunion publique en soulignant l'importance d'une approche durable : en tenant compte des mobilités douces, de l'extension du réseau de chaleur par exemple. Replanter est un impératif.

Le développement durable doit être un focus permanent. Il constitue l'alpha et l'oméga des politiques des collectivités.

Dans l'attente de l'atelier qui sera organisé au début de l'automne, les habitants sont invités à transmettre leurs avis sur les pré-scénarios en mairie ou à l'adresse mail suivante :

[boulevardrepublique@mairie-
chatou.fr](mailto:boulevardrepublique@mairie-chatou.fr)